

Editorial

Chère concitoyenne,
Cher concitoyen,

Nous voilà à l'aube d'une année nouvelle qui, je l'espère, sera sur le plan émotionnel beaucoup plus calme que 2015, marquée dans l'esprit collectif par ces immondes attentats un peu partout dans le monde.

Ces derniers ont été organisés par des terroristes prétendant agir au nom de l'Islam, ce qui est totalement faux mais qui instaure toutefois le trouble dans l'esprit de beaucoup de personnes.

De cette année 2015 retenons surtout les bons moments organisés par l'administration communale tels que parc en fleurs, l'inauguration de la nouvelle piste d'athlétisme, de la machine à feu et celle du jardin géologique, auxquelles deux ministres nous ont fait l'honneur de participer, Blaton en musique, le 21 juillet au Parc Posteau, Parc en couleurs, les féeries d'hiver,...

Tous ces événements permettent de découvrir notre belle commune et drainent des milliers de visiteurs, tant bernissartois que des entités avoisinantes.

Par la même occasion, je remercie tout le personnel communal pour le travail accompli.

Merci aussi aux sociétés locales qui, par leurs actions, animent et font vivre à leur façon Bernissart.

Au nom du collège et du conseil communal, je souhaite que 2016 vous apporte joie, bonheur et santé.

BRANGERS Jean-Marie
Echevin de la jeunesse,
des sports et de l'urbanisme



Sommaire

1. Avis 3 à 4

Taxe déchets - Police - Développement rural

2. Administration 5

Permanences - Pensions - Berni-Seniors

3. Social 6 à 8

Croix-Rouge - L'île aux dinos - Maison de l'Emploi - Egalité des chances et Bernissart, Commune amie des aînés

4. Environnement 9 à 10

Ipalle - PNPE

5. Se détendre 11 à 12

Centre Omnisports du Préau - Artisamis - CLEO - Crossage - Trophée commune sportive -

6. Patrimoine et culture 13

Musée de l'iguanodon

7. Entreprendre à Bernissart 14 à 15

De Nijs Motor - Polypêche

8. Chez nos voisins 16

Festivités péruwelziennes et condéennes

9. Agenda et Noces 17

Liste des activités et festivités locales

10. Flash-back 18 à 19

Consultez nos infos sur www.bernissart.be
ou téléchargez le bulletin au format PDF

1. Avis

Taxe déchets

Augmentation de la taxe sur la collecte des déchets ménagers en 2016 – Pourquoi ?

Un arrêté du Gouvernement wallon du 5 mai 2008 a mis en place le concept de "coût vérité", ce qui signifie que la commune a l'obligation de couvrir l'ensemble des dépenses relatives à la gestion des déchets ménagers par des recettes spécifiques à ces déchets.

La commune doit donc réclamer à ses citoyens l'entièreté du coût de la gestion des déchets ménagers qu'elle prend en charge. Le coût vérité se calcule en divisant l'ensemble des recettes concernées par l'ensemble des dépenses et doit se situer entre 95% et 110% depuis 2012.

Jusqu'à présent, nous étions toujours restés dans la fourchette autorisée.

Malheureusement, les chiffres communiqués par l'Intercommunale Ipalle en vue d'établir le budget 2016, chiffres qui couvrent le traitement et la collecte des déchets mais aussi la gestion des parcs à conteneurs, annonçaient une augmentation de plus ou moins 7 euros par habitant.

Sur base du chiffre de la population arrêté au 1^{er} janvier 2015, ce n'est pas moins de 88.500 euros de dépenses supplémentaires relatives à la gestion des déchets ménagers qui doivent être inscrits au budget 2016.

Selon le principe énoncé plus haut, le même montant en recettes doit être trouvé.

Le collège communal n'a pas souhaité toucher ni à la quantité de sacs distribués gratuitement ni à son coût qui restera plafonné à 75 cents le sac. L'augmentation portera donc sur la taxe qui passe de 50 à 60 euros pour les personnes isolées ainsi que celles ayant des enfants en âge de scolarité et de 110 à 120 euros pour les ménages d'au moins deux personnes.

Police

PETITS RAPPELS AVANT L'HIVER

Article 26 :

Par temps de gel, il est interdit de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique, d'y établir des glissoires et d'y déposer de la neige ou de la glace en provenance des propriétés privées.

Article 27 - Obligation d'aménager un passage pour les piétons

Les trottoirs couverts de neige ou de verglas doivent être balayés sans délais et rendus non glissants sur toute leur largeur pour les trottoirs de moins de 1,50 mètre de large et sur une largeur de minimum 1,50 mètre pour les trottoirs plus larges.

Ces obligations incombent :

- pour les immeubles à appartements multiples : aux concierges, syndics, présidents des conseils de gestion, aux personnes spécialement chargées de l'entretien quotidien des lieux ou celles désignées par un règlement d'ordre intérieur et, à défaut, solidairement à l'ensemble des occupants ;
- pour les habitations particulières : à l'habitant ;
- pour les immeubles non affectés à l'habitation : au(x) propriétaire(s), concierge, portier, gardien, ou à la personne chargée de l'entretien quotidien des lieux ;
- pour les immeubles non occupés ou les terrains non bâtis : à tout titulaire d'un droit réel ou aux locataires.

La masse de neige ou de glace, après déblaiement, doit être déposée en tas au bord du trottoir et ne pourra être rassemblée sur les avaloirs, les grilles d'égouts ou dans les caniveaux, ni sur les chaussées, rendant difficile ou dangereuse la circulation des usagers.

Article 28 - Obligation d'enlever les stalactites de glace

Les stalactites de glace qui se forment aux parties élevées des immeubles surplombant la voie publique doivent être enlevées dès qu'elles présentent un danger pour les passants.

En attendant leur enlèvement, le propriétaire et/ou l'occupant et/ou le gardien en vertu d'un mandat de l'immeuble, doit prendre toute mesure pour écarter tout danger pour les personnes ou pour leurs biens et pour assurer la sécurité des usagers aux endroits exposés.

Dans le cas d'une habitation plurifamiliale, tous les occupants sont solidairement assujettis à cette obligation, indépendamment de l'existence d'un éventuel règlement d'ordre intérieur propre à l'immeuble.

Le RGP de la commune prévoit des sanctions administratives pouvant s'élever à 350 euros.

Infos : EECKHOUT Pascal, commissaire de police
Zone de police Bernissart-Péruwelz
Service Police du Développement
069/669833

Développement rural

DÉVELOPPEMENT RURAL À BERNISSART : PARTICIPEZ À L'AVENIR DE VOTRE ENTITÉ !

L'opération de Développement rural améliore la qualité de vie dans les communes rurales, avec la participation des citoyens.

Chaque habitant de l'entité peut prendre une part active dans la deuxième opération de Bernissart afin d'inscrire de nouveaux projets pour la collectivité.

LE DÉVELOPPEMENT RURAL, C'EST QUOI ?

C'est une politique de la Wallonie permettant d'améliorer la **qualité de vie** des communes rurales. Pour y arriver, la commune doit élaborer un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)** avec la **participation des citoyens**. Il comprendra notamment des projets à réaliser dans les 10 ans, afin de contribuer au développement de la commune.

COMMENT Y PARTICIPER ?

En venant aux **réunions d'information**, ouvertes à tous, qui auront lieu dans les 5 villages de l'entité (voir calendrier ci-dessous). En proposant vos idées de projets d'intérêt collectif pour la commune.

QUELS PROJETS PEUVENT S'INSCRIRE DANS LE PCDR ?

Quelques exemples déjà réalisés à Bernissart (grâce aux subsides obtenus avec le 1^{er} PCDR) :

- Des aménagements d'**espaces publics** (Place de Blaton, Cour de l'ancien lycée de Bernissart, Parc Posteau, ...)
- **Des maisons de village** destinées aux associations (Maison de village de Pommeroeul, Maison rurale de Blaton)
- Du **logement moyen** (Appartements au-dessus de la Maison de village de Pommeroeul)

D'autres projets menés avec les citoyens et la Commune :

- La valorisation du **patrimoine bâti** (Crêtes à cayaux, Machine à feu, éléments du patrimoine minier, ...)
- La réalisation de **circuits touristiques**
- Des animations aux **Journées du Patrimoine**
- Des **journées touristiques**
- ...

Toutes les idées sont les bienvenues !

SÉANCES D'INFORMATION :

BERNISSART (Acomal, rue Lotard) - jeudi 21/01/2016 à 19h

POMMEROEUL (Maison de Village, Place des Hautchamps) - mercredi 27/01/2016 à 19h

HARCHIES (Salle communale, rue Albert 1^{er})

mardi 02/02/2016 à 19h

VILLE-POMMEROEUL (Ecole communale, Place de Ville)

mardi 16/02/2016 à 19h

BLATON (Salle les 3 canaux, Place de Blaton)

jeudi 25/02/2016 à 19h

Si vous ne pouvez pas participer à la réunion prévue dans votre village, vous pouvez prendre part à une autre réunion. Pour plus d'informations, contactez-nous !

Pour tout renseignement :

Nathalie Squerens et Eric Evrard, Fondation Rurale de Wallonie, rue Henri Lemaire, 1, 7911 Frasnes-lez-Anvaing
Tél. : 069/871090 – E-mail : wallonie.picarde@frw.be
Pascal Pellicaen, Centre Administratif du Préau, rue du Fraity, 76, 7320 Bernissart – Tél. : 069/590074
E-mail : pascal.pellicaen@bernissart.be - www.bernissart.be



2. Administration

Permanences du Collège communal



ROGER VANDERSTRAETEN
Bourgmestre

Permanences : CAP de 14h à 16h.
Les 20/1 - 17/2 - 16/3

GESTION DU PERSONNEL - INFORMATIQUE - TRAVAUX ÉNERGIE - ESPACES VERTS - TOURISME - FÊTES ET CÉRÉMONIES - KERMESSES - POMPIERS - POLICE ET SECURITÉ - MARCHÉS - A.L.E. - ÉGALITE DES CHANCES



WILLY WILLOCQ
Président du CPAS

Permanences : Sur rendez-vous au 069/590660-61 et peut être contacté à domicile après 20h : 069/578242.



LUC WATTIEZ
Échevin

Permanences : Sur rendez-vous. Peut être contacté au 0475/292684.

FINANCES - CULTURE - EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE - MONDE ASSOCIATIF - TUTELLE CPAS



JEAN-MARIE BRANGERS
Échevin

Permanences : Sur rendez-vous. Peut être contacté au 0479/432259.

LOGEMENT - RURALITÉ - URBANISME - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - ENVIRONNEMENT - SPORT - JEUNESSE - AGRICULTURE - PLAN DE COHÉSION SOCIALE - MOBILITÉ



KHELTOUM MARIR
Échevine

Permanences : Sur rendez-vous. Peut être contactée au 0496/964930.

ÉTAT CIVIL - POPULATION - ÉTRANGERS - JUBILAIRES



ANNETTE CORNELIS
Échevine

Permanences : Sur rendez-vous. Peut être contactée au 065/621041.

SANTÉ ET HYGIÈNE - CIMETIÈRES - CULTES - JUMELAGES - AFFAIRES INTERNATIONALES - ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES - CHEF DE GROUPE - FAMILLE ET PETITE ENFANCE - ORGANISATION DE L'APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF



FRANCIS DELFANNE
Échevin

Permanences : Sur rendez-vous. Peut être contacté au 0477/791788.

ENSEIGNEMENT - TROISIÈME ÂGE - WATERINGUES - PENSIONS - PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE

Pensions

Permanence officielle de l'Office National des Pensions (ONP)

La permanence qui se tenait à Blaton le 3^{ème} mardi du mois est supprimée. Un délégué de l'Office National des Pensions vous reçoit désormais à :

- Péruwelz : Hôtel de ville, les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis, 9-12h et 13h30-15h30 ;
- Ath : Centre administratif (rue de Pintamont, 54) le 1^{er} jeudi, 9-12h et 13h30-15h30 ;
- Baudour : Maison de la citoyenneté (Parc communal), le 1^{er} mardi (première permanence le 13 octobre), 9-12h et 13h30-15h30.

Pensions et allocations pour handicapés

Les permanences de pensions et allocations aux handicapés ont lieu à l'administration communale de Bernissart sur la Place :

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8h45 à 11h45

Sachez que le passage d'un délégué de notre administration peut être assuré en cas d'impossibilité physique de déplacement.

Infos :

Francis Delfanne, échevin des pensions : 0477/791788.
Administration communale de Bernissart : 069/646529.

Berni-Seniors

Pour les plus de 60 ans, en cas d'impossibilité physique de déplacement, service cartes d'identité et documents à votre domicile. Prendre rendez-vous auprès du service Population au 069/646521.

3. Social

Croix-Rouge

Bernissart Centre Omnisports du Préau le 8 mars de 16h à 18h30
Blaton Salle communale "Les 3 canaux" Grand-Place 6, le 16 mars de 16h à 18h30
Harchies Salle communale le 14 mars de 16h30 à 18h30
Ville-Pommeroeul Foyer paroissial le 14 janvier de 16h30 à 18h30

Dons de sang

Invitation à toute personne en bonne santé et âgée de 18 à 70 ans.

Infos : André Criquelière
065/621169

Prêt de matériel sanitaire

Lieu : **Maison Croix Rouge**, ruelle des Médecins (Acomal) à **Bernissart**.

Horaire : **les mardis et jeudis (non fériés) de 17h à 18h**. Le matériel est remis aux mêmes jours et heures. Lors de l'enlèvement de celui-ci, nous vous demandons de vous munir d'argent pour payer la garantie locative ; celle-ci varie, en fonction de la valeur du matériel, de 5 à 20 € et vous est restituée en fin de location, si le matériel n'a pas été détérioré.

Infos : Frédéric Maton 0474/707478



Un moment d'amusement et de détente partagé pour les enfants de 0 à 3 ans et leurs parents.

Dans la mini-salle du Préau, à côté du terrain de tennis de 9h30 à 11h30.

- Les jeudis 7 et 21 janvier.
- Les jeudis 4 et 18 février.
- Les jeudis 3 et 17 mars.

Infos :

Glory Hoslet : 069/590060
Anne Rosman : 069/581139
(les lundis, mardis et jeudis de 12h30 à 13h30)

Maison de l'Emploi

Vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une formation ou tout simplement d'une information en rapport avec ces thèmes ?

La Maison de l'Emploi vous propose conseils, services et séances d'informations en collaboration avec plusieurs partenaires : Carrefour Formation, Mire Wapi, La Défense, Lire et écrire, etc.

Le service est accessible sans rendez-vous le lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Une permanence téléphonique est assurée le lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h.



Infos :

Ruelle des Médecins, 5 (Musée de l'Iguanodon) - 7320 Bernissart
Tél. : 069/672999 Fax : 069/672990
E-mail : maisondelemploi.bernissart@forem.be

Egalité des chances

Bernissart, commune amie des aînés

Nous vous proposons de découvrir le calendrier des activités pour le premier trimestre 2016.

Les activités se déroulent à la Fermette du Préau sauf indication contraire.



Danses/Musique

Tango argentin : lundi de 17h15 à 18h15

Fanfare : mardi à 18h30

Chant : mercredi de 19h à 21h

Danse country :

- mercredi de 16h30 à 17h30 : novices
- vendredi de 16h30 à 17h30 : débutants
- vendredi de 17h40 à 18h40 : confirmés

Gymnastique/Sport

Pilates seniors : mardi de 17h à 18h

Zumba seniors : lundi et mardi de 18h30 à 19h30



Marches de +/- 3,5 km et 7,5 km : Deux jeudis par mois à 15h

- Le 07 janvier : Blaton, salle des 3 canaux
- Le 14 janvier : Bernissart, Fermette du Préau
- Le 28 janvier : Harchies, salle communale
- Le 11 février : Pommeroeul, salle Jean Doyen
- Le 25 février : Bernissart, musée de l'Iguanodon
- Le 10 mars : Blaton, salle des 3 canaux
- Le 24 mars : Bon-secours, la Maison du parc naturel
Parking: rue du Docteur Joseph Janssens
- Le 07 avril : Bernissart, Machine à Feu

Activités intergénérationnelles

Mercredi de 14h30 à 17h : pétanque et jeux de société pour les mamys et papys accompagnés ou non de leur(s) petit(s)-enfant(s) âgés de 6 ans et plus.



Ateliers informatiques

Le mardi de 14h à 16h

Le jeudi de 9h30 à 11h30

Tables de conversation (espagnol et anglais)

Si vous souhaitez acquérir ou améliorer vos connaissances en anglais et en espagnol afin de faciliter vos vacances et autres séjours à l'étranger, des tables de conversation sont organisées :

- Espagnol : tous les jeudis de 18h à 19h30
- Anglais : tous les jeudis de 18h à 19h30 et tous les lundis de 18h à 19h30 (pour débutants)

Ateliers créatifs

Jeudi de 13h30 à 16h30 : couture.

Vendredi de 13h30 à 16h : tricot, crochet, broderie

Art floral : le 14 mars à 15h45 et 17h





Bernicook (atelier de cuisine multiculturelle)

Samedi de 9h30 à 12h30. Lieu : 34, rue Buissonnet à Harchies

Le 16/01 : Italien : cannellonis aux épinards et ricotta

Le 30/01 : Bulgare : zele na furna (choux et viande au four)

Le 27/02 : Algérien : dolma

Le 12/03 : Marocain : r'fissa

Le 26/03 : Turc : patlican kebab (boulette, aubergines)

Cybernibus (ateliers informatiques itinérants)

Formation à l'informatique du lundi au vendredi de 14h à 16h.

Accès libre le mardi et jeudi de 16h à 17h45.

Janvier :

04 au 08 : Blaton Place

11 au 15 : Bernissart Place

18 au 22 : Harchies

25 au 29 : Pommeroeul

Février :

01 au 05 : Harchies

08 au 12 : Stage Scolaire

15 au 19 : Bernissart Place

22 au 26 : Blaton Bruyère

29 au 04/03 : Blaton Place

Mars :

07 au 11 : Ville-Pommeroeul

14 au 18 : Harchies

21 au 25 : Pommeroeul

28 au 01/04 : Stage scolaire

Le mercredi et vendredi, les ateliers se déroulent à la bibliothèque de Blaton.

Toute information peut être obtenue auprès de Patrice ou de Sébastien au 0473/ 654572.

Divers (Soirée dansante)

13 février à 19h00 : soirée dansante « Chansons d'amour ».

Au menu : veau Marengo, pommes de terre Macaire, café + dessert.

Le thème de la soirée étant « l'Amour », et pour les personnes qui le désirent, nous vous proposons de porter du rouge et/ou du noir.

Repas et animation musicale : 20 €.

RESERVATIONS : 069/811012 et 069/811010

Paiement à la réservation sur le compte :

BE 26 091-0003589-29

Pour obtenir des informations concernant les ateliers, contactez Khadija : 069/213560 ou 0470/103229 - Josiane : 069/811012 Colette : 069/811010



4. Environnement

IPALLE

Les films et les sacs en plastique, c'est désormais au parc à conteneurs !

Les films, housses, sacs et sachets en plastique sont désormais acceptés dans les parcs à conteneurs de Wallonie picarde et du Sud-Hainaut. Une bonne nouvelle pour l'environnement, puisque ces déchets pourront être recyclés, et pour... votre portefeuille, puisque votre sac-poubelle se remplira moins vite !



Ce petit changement d'habitude sera vite acquis par les consommateurs que nous sommes : désormais, les films, housses, sacs et sachets en plastique peuvent être déposés au parc à conteneurs. Des « big bags » ont été installés dans les différents sites, prêts à recevoir cette matière. Ces déchets seront recyclés pour la production de plastique, par exemple en sacs-poubelles. Sont acceptés dans cette nouvelle collecte :

- les films plastiques entourant les bouteilles d'eau ;
- les films d'emballages des revues et des publicités ;
- les sachets et sacs en plastique des commerces ;
- les sacs de pellets vidés de leur contenu et propres ;
- les films d'emballage à bulles d'air ;
- les films entourant les palettes ;
- les housses d'emballage ;
- les bâches en plastique.

Sont refusés :

- les plastiques ayant été en contact avec des denrées alimentaires, de la matière organique ou autres ⇒ poubelle des déchets ménagers ;
- les sacs de croquettes pour chiens et chats ⇒ poubelle des déchets ménagers ;
- les gobelets en plastique ⇒ poubelle des déchets ménagers ;
- les petits pots en plastique (yaourts...) ⇒ poubelle des déchets ménagers ;
- les plastiques durs ⇒ les encombrants en plastique dur sont repris au parc à conteneurs ;

- les rubans adhésifs ⇒ poubelle des déchets ménagers ;
- les bouteilles et les flacons en plastique ⇒ PMC.

Moins de déchets ?

Gardez toujours un sac réutilisable sous la main (dans la voiture, votre sac à main, au bureau...) et refusez les sacs jetables superflus.

Des bâches pour ne plus semer ses déchets sur la route

Sans doute constatez-vous régulièrement l'éparpillement de débris divers dans la rue. C'est le résultat du comportement de quelques inciviques, mais aussi de négligence, lorsque ces déchets tombent d'une remorque faisant route jusqu'au parc à conteneurs. D'où la nécessité de bâcher, pour la sécurité, mais aussi pour le respect de la propreté publique de la commune.

L'intercommunale Ipalle vous rappelle la possibilité d'acquérir une bâche pour remorque au prix coûtant de 20 €, dans les parcs à conteneurs de Wallonie picarde et du Sud-Hainaut. D'une dimension de 152 cm x 224 cm, celles-ci sont équipées d'oeillets et d'élastiques.

Cette vente est limitée aux utilisateurs possédant une remorque qu'ils utilisent pour se rendre au parc à conteneurs. Une seule bâche peut être achetée par immatriculation. Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous adresser aux agents des parcs à conteneurs... Votre chargement ne s'envolera plus au gré du vent !



Infos :

IPALLE

Service Communication

Chemin de l'Eau Vive, 1

7503 FROYENNES

Tél : 069/845988 Fax : 069/845116

info@ipalle.be

www.ipalle.be

PNPE

En 2016, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut fête ses 20 ans !

Durant toute l'année, des activités de tous types vous seront proposées : balades, visites guidées, sorties nature, expositions, stages, ateliers créatifs, rallyes vélo,... De multiples occasions de découvrir les patrimoines du PNPE !



Ces activités sont organisées par l'équipe du Parc naturel, mais aussi par de nombreux partenaires issus du monde culturel et associatif. Car oui, notre territoire est dynamique !

Le programme complet sera disponible à partir de fin janvier sur notre site internet www.plainesdelescaut.be, ou en version papier dans différents endroits de l'entité (administration communale, bibliothèque, musée de l'iguanodon,...).

Financements Leader, feu vert du Gouvernement wallon pour le GAL des Plaines de l'Escaut.

La candidature à la mesure LEADER du Programme Wallon de Développement Rural portée par les six Communes du Parc naturel a été retenue par le Gouvernement wallon.

En septembre 2014, les six Communes du Parc naturel des Plaines de l'Escaut décidaient de porter leur candidature à la mesure LEADER du Programme Wallon de Développement Rural. Le Parc naturel était alors chargé de coordonner le travail.

Dès novembre 2014, c'est auprès de vous et surtout auprès des associations locales que nous nous tournions pour élaborer ensemble des projets de développement local. Après 3 mois de travail soutenu et de nombreuses réunions auxquelles les partenaires et acteurs du territoire ont largement contribué, le dossier était déposé le 18 février 2015.

LEADER est l'acronyme de «Liaison Entre Actions de

Développement de l'Economie Rurale» et s'inscrit dans le cadre du Programme wallon de Développement rural 2014-2020 (PWDR) qui plus largement permet de dégager des moyens pour soutenir la ruralité. C'est un outil de développement territorial partagé par plusieurs communes qui concourt à affirmer le caractère multifonctionnel des zones rurales en y encourageant le développement durable.

Ce 29 octobre 2015, le Gouvernement wallon a donné une suite favorable à la candidature du Groupe d'Action Locale (GAL) des Plaines de l'Escaut qui réunit d'une part des acteurs publics (les 6 communes) et des partenaires privés et associatifs.

9 projets ont été proposés dans des secteurs divers :

- **Des espaces à investir... différemment.** Des espaces naturels délaissés réinvestis par des projets avec les habitants.
- **Convivialité et réseau multimodal, une stratégie au service du citoyen.** Comment renforcer la mobilité dans nos espaces ruraux ?
- **L'agriculture au service de l'intégration sociale et professionnelle.** Des exploitations agricoles offrent des opportunités pour faire partager leur quotidien à des publics en recherche de mieux être ou d'un projet de vie.
- **Nature et paysage au service de l'insertion socio-professionnelle.** Offrir de nouveaux horizons aux bénéficiaires des projets se formant par la concrétisation de projets nature et paysagers.
- **Un tourisme durable, reflet des ressources et des patrimoines du territoire.** Notre territoire est riche de ses patrimoines, comment encore mieux les valoriser et les faire découvrir ?
- **Des produits locaux accessibles pour tous.** Circuits courts et partenariats pour renforcer le réseau des producteurs et rendre accessibles leurs produits à tous et partout.
- **C'est qui mon village ?** La Culture pour interroger la ruralité au travers de résidences d'artistes au sein des villages du territoire.

Dès ce début 2016, ces projets vont petit à petit prendre leur envol accompagnés par le partenariat du GAL. Le Parc naturel poursuivra le travail de coordination.

Pour toute information complémentaire :

Pierre Delcambre, Chargé de mission adjoint à la Direction - pdelcambre@pnpe.be - Parc naturel des Plaines de l'Escaut - Rue des Sapins, 31
7603 Bon-Secours - 069/779810

5. Se détendre

Centre Omnisports du Préau

Manifestations exceptionnelles :

- 2 et 3 janvier : tournoi international de basket
- 8, 9 et 10 janvier : tournoi de futsal par le football club de Blaton

Piscine

	Période scolaire	Congés scolaires
lundi	9h00-16h30	12h30-18h30
mardi	9h00-16h30	12h30-18h30
mercredi	9h00-18h30	12h30-18h30
jeudi	9h00-16h30	12h30-18h30
vendredi	9h00-20h00	12h30-20h00
samedi	15h00-18h30	15h00-18h30
dimanche	9h00-12h30	9h00-12h30

Le Centre sportif et la piscine seront fermés le 25 décembre 2015 et le 1^{er} janvier 2016. Les 24 et 31 décembre : fermeture à 16h30.

Tarifs

- < 2 ans : gratuit
- Enfants et seniors : 2 €
- Adultes : 2,50 €

Stage d'initiation et de perfectionnement en basket-ball

Du lundi 4 avril à 9h30 au vendredi 8 avril à 16h. Les activités se déroulent de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.

Garçons et filles de 4 à 12 ans
Débutants acceptés – Initiation prévue
(pour les non affiliés à l'AWBB, possibilité de se mettre en ordre d'assurance)
Uniquement en externat

90€ par stagiaire, 80€ pour une deuxième inscription (frère ou sœur), 70€ pour une troisième inscription et suivantes (le repas du midi et les boissons sont compris).

Possibilité d'obtenir l'intervention du CPAS et/ou de votre mutuelle dans le prix du stage.

Garderie prévue le matin avant le stage (A partir de 7h30) et le soir après le stage (jusque 17h30)

Infos :
Thierry BOURLET : 0475/758828
t.bourlet@skynet.be – www.bcblaton.be

Artisamis

Artisamis expose à la bibliothèque dès le 9 janvier 2016. Tous les membres auront l'occasion de présenter leurs œuvres durant l'année.



Infos : 069/766078 ou 0473/473729

Ateliers Expression/création

Lundi : Place de Blaton, Rue de l'Eglise, 1 : «aquarelle» (paysages) avec Joseph de 17h45 à 20h (contacter Nadine : 069/562015).

Mardi : Maison de village, Place des Hautchamps à Pommeroeul : «peinture à l'huile/techniques mixtes» avec André de 16h à 20h (contacter Marie-Christine : 069/579469).

Jedi : Place de Blaton, Rue de l'Eglise,1 : dessin/graphisme avec Julien de 18h15 à 20h15

Les animateurs des ateliers s'adaptent à votre niveau et à vos projets.

Infos : 069/579469

CLEO

Le Cercle Œnologique propose pour ses premières séances de l'année

- une dégustation de vins du Bugey et de Savoie le 11 février
- une dégustation de vins des Côtes du Ventoux le 10 mars
- une dégustation de vins de Côtes du Rhône le 7 avril ou le 14 avril
- une dégustation de vins du Sud-Ouest : Irouléguay et Jurançon le 12 mai

Les dégustations se déroulent à la salle communale d'Harchies à partir de 19h15.

Infos : Marcel Gérard :
069/561175 - 0475/706819
marcel_gerard@skynet.be



Crossage

La période du carnaval est à nos portes et, avec elle, la tradition séculaire du crossage le Mercredi des Cendres.

Rappel :

- Pour les buvettes : veuillez vous faire connaître auprès de la commune en envoyant une demande au « Collège communal » avant le 1^{er} février.
- Pour les crosseurs : le crossage aura lieu le 10/02/16 précédé du « Tir du Roi » des sociétés le 06/02/16. Il est nécessaire d'informer le bureau de police la semaine précédant la manifestation et de communiquer une preuve de couverture d'assurance ainsi que la composition du groupe.

Pour le bien de tous et afin que ce folklore puisse perdurer, nous espérons pouvoir compter sur le concours de chacun pour respecter les interdictions de se garer ce jour dans les rues suivantes : rue de la Paix, rue des Ecoles, Grand-Place de Blaton, rue Emile Carlier, rue de Condé, rue de la Station et Place Emile Royer. Des courriers comprenant des itinéraires bis et des parkings de délestage seront prévus comme chaque année et communiqués aux riverains via leur boîte aux lettres.



Chers amis, chères amies, tous et toutes vous connaissez un crosseur. Alors, afin que cette fête soit la plus réussie possible, aidez-nous en participant à votre manière.

Il est possible de retrouver tous les renseignements concernant le crossage sur le site de Thierry Daussin (<http://tdphotos.skyrock.com>) ou sur celui de Rudy Krater (<http://crossage-blaton.skyrock.com>).

Une réunion de préparation se déroulera le 27 janvier 2016, à 19h30, au local des 3 canaux, sur la grand-place de Blaton. Crosseurs, cafetiers et particuliers proposant une buvette sont cordialement invités.

D'avance merci à tous et à toutes.
Les Amis de la Soule.

Trophée commune sportive

A nouveau une PREMIERE PLACE pour
Bernissart

Nous remercions la population, les initiateurs sportifs et toutes les personnes qui se sont investies lors de cette journée. Ce fut un réel succès... et toujours sous le soleil.



1379 personnes se sont inscrites aux différentes activités sportives gratuites proposées sur le site du Centre Omnisports du Préau, à la Fermette du Préau et aux étangs du Préau.

Un petit aperçu des activités : psychomotricité, circuit vélo, marche, initiation à la marche nordique, U-Bound, spinning, multisports, athlétisme, danse, piloxing, piloxing knockout, basket, pilates, plongée, aquagym, toumoi de pétanque, mölkky, badminton, mini-tennis (dès 4 ans) tennis, tennis de table, danse, Ju-jitsu, taekwondo, pêche au blanc, accès gratuit à la piscine pour tous, ...

La participation massive de la population a permis à Bernissart de se hisser à la 1^{ère} place au classement général (résultats sur www.adepts.be – activités PAL) et également dans notre catégorie de Commune (de 10.000 à 20.000 habitants) ex-aequo avec Enghien.

Vous pouvez consulter les photos réalisées tout au long de cette journée sur notre site internet et sur la page facebook du site de Bernimages qui est une association bernissartoise regroupant des photographes amateurs.

Préparez-vous pour la prochaine édition le samedi 25 septembre 2016 (date à confirmer par l'ADEPS).

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

**Jean-Marie Brangers, échevin des sports :
0479/432259**

**Brigitte Wienar, coordinatrice communale :
069/590073 – 0479/570232
brigitte.wienar@bernissart.be**

6. Patrimoine et culture

Musée de l'iguanodon



Une nouvelle offre famille au sein du musée de l'iguanodon !

Le plaisir de se retrouver dans des activités conçues uniquement pour les familles !

Pour profiter de moments de pure détente et de loisirs avec vos chérubins, le musée de l'iguanodon a imaginé une série d'activités qui vont détendre et amuser petits et grands !

Entre l'espace jeux destinés aux 4-8 ans (avec coin lecture, Playmobil®, jeux d'extérieur, jouets, peluches, coloriages) et les activités autour des dinosaures proposées partout dans le musée, vos enfants vont se découvrir une passion pour la paléontologie !

Des défis amusants permettront aux plus grands de découvrir les étapes de reconstitution des dinosaures grâce à un puzzle géant, de regarder l'iguanodon à travers un kaléidoscope et un monoculaire, et même de parcourir le musée déguisés...

Attention aux pieds, les dinosaures sont en marche...

Stage de carnaval au Musée de l'iguanodon

Deviens un héros expert en paléontologie à travers des aventures passionnantes !

Équipé d'une loupe et d'un carnet de croquis, viens retracer l'histoire des dinosaures.

Tu pourras ainsi découvrir le métier de paléontologue et tout apprendre sur la fossilisation, les différents squelettes de dinosaures et la technique d'excavation d'un squelette.

A la clef, des expériences, l'apprentissage des techniques de fouilles, l'excavation d'une réplique de squelette de dinosaure.

Le stage se déroule en 4 jours, du mardi 9 au vendredi 12 février 2016 de 10h à 16h.

Le vendredi après-midi, exposition des travaux réalisés par les enfants pour les parents !

Prix : 30€

**Info et réservation : 0032(0)69/766613
museeiguanodon@bernissart.be**



7. Entreprendre à Bernissart

De Nijs Motor

Chez les De Nijs, on est mécano de père en fils... Logique donc que Cédric ait eu envie d'ouvrir son garage. Originaire de Saint-Sauveur dans le Pays des Collines, il a choisi de s'installer au cœur d'Harchies, dans une maison ayant appartenu à un ancien garagiste. Décidément !

Qu'est-ce qui vous a amené à créer votre garage ?

J'ai toujours été passionné par les voitures. Je suis né là-dedans, c'est ma vie ! J'ai donc fait des études de mécanique à l'Athénée de Leuze et suivi les cours de gestion à la Foclam. D'un point de vue professionnel, j'ai d'abord été salarié chez Ford, puis monteur électricien dans un tout autre domaine : j'installais des lignes à haute tension et des pylônes électriques. Rien à voir ! J'ai voulu revenir à la mécanique et, il y a deux ans, je suis tombé sur ce bâtiment au centre d'Harchies qui pouvait tout à fait abriter un garage technique ainsi qu'un petit showroom.

Que proposez-vous ?

La majeure partie de mon travail est consacrée à la mécanique automobile : réparation et entretien de véhicules toutes marques, révision de moteurs et diagnostics électroniques, montage et équilibrage des pneus, passage au contrôle technique, dépannage,... Je fais aussi de la vente et de la réparation de matériel de parcs et jardins pour les particuliers comme pour les professionnels. En exposition dans le showroom, j'ai quelques machines des marques Echo ou Cub Cadet mais il est naturellement possible de commander sur catalogue.

Votre clientèle est-elle essentiellement locale ?

Mes clients viennent d'un peu partout : du village et de la région évidemment, mais aussi de Renaix, de Liège et même de Paris ! Aujourd'hui, avec les forums automobiles et Facebook, c'est assez facile de se faire connaître et d'élargir sa zone de chalandise.

Quels sont vos projets ?

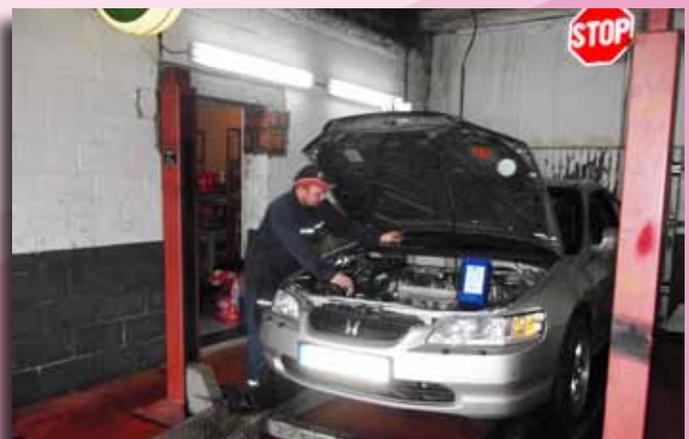
J'accomplis actuellement des démarches pour être dépanneur et remorqueur routier agréé. Une autre chose possible à court terme est aussi le stockage de pneus...

L'automobile, c'est votre boulot, mais cela occupe également vos loisirs ?

Oui, je fais du rallye. Je vous le disais : je vis par et pour les voitures ! Pour le moment, je prépare une Honda Civic pour le championnat 2016 de l'Association Sportive Automobile Francophone. Je testerai ses capacités lors de la course de côte au Mont Saint-Aubert en mars prochain...

De Nijs Motor

Chaussée Brunehault, 2 - 7321 Harchies
0493/709541 – Facebook : Cédric De Nijs



Polypêche

Emmanuel Wieme pratique la pêche depuis plus de 30 ans. Après avoir travaillé dans le domaine de la restauration de bateaux, il décide de faire de son hobby son occupation professionnelle à plein temps. Son magasin, Polypêche, s'est ouvert le 1^{er} avril 2014.



Polypêche pour évoquer les différents dispositifs et techniques, peut-on supposer ?

Oui, tout à fait : pêche au blanc, au coup, aux carnassiers, en étang, à la truite, à la carpe, carpodrome, ... Je vends ce que je pratique moi-même en tant que pêcheur, en fait.

Comment fait-on le choix de vivre de sa passion ?

J'ai toujours su que je deviendrais un jour indépendant, mais je voulais bien réfléchir ce projet. Je suis donc passé par des couveuses d'entreprises, SACE puis AVOMARC. Leur système permet de tester une activité d'indépendant durant 18 mois avant de faire un choix définitif : retrouver son statut de demandeur d'emploi ou faire le grand saut ! L'avantage avec une couveuse, c'est que l'on sait où on va ! Pour ma part, j'avais d'abord lancé une entreprise de restauration de bateaux de plaisance, mais on me demandait de plus en plus des articles de pêche, ce qui est somme toute assez complémentaire... Une surface commerciale se libérait à Harchies et voilà comment est né Polypêche, un premier avril d'ailleurs !



Que proposez-vous exactement ?

La liste est longue et tout est possible sur commande. Mais en magasin vous pourrez trouver des cannes à pêche évidemment, des hameçons, des flotteurs, des accessoires, des appâts vivants tels que vers de vase, vers de terre, vers de farine, teignes, pinkies ou encore asticots. A côté de ces consommables, j'essaie surtout de me démarquer avec du service à la clientèle : des lignes sur mesure, des réparations rapides, du montage d'élastiques, ... Dans le même ordre d'idée, je propose des événements aux clients et c'est ainsi qu'il y a quelques semaines Saint Nicolas est venu au magasin avec des promotions de fin d'année, des bons d'achat pour la saison prochaine, ... Il n'y a plus beaucoup de petits magasins qui accueillent Saint Nicolas. Or, c'est l'occasion de remercier ses clients et de les fidéliser bien sûr !



Que peut-on vous souhaiter ?

Une première étape consistera à passer le cap des 3 ans. Ensuite, j'aimerais éventuellement pouvoir agrandir ma surface commerciale, tout en restant à Harchies car la clientèle est essentiellement locale ou venant de villages avoisinants (Stambruges, Sirault, Villerot, ...)



Polypêche
Place Croix, 6
7321 Harchies
0492/910029
polypeche@skynet.be
Facebook : Emmanuel Wieme (Polypêche)

8. Chez nos voisins

Dans le cadre d'une collaboration entre l'administration communale de Bernissart et les villes de Péruwelz et Condé-sur-l'Escaut, nous consacrons désormais une page aux événements de ces communes voisines.

A venir à Péruwelz...

Ville des mots - Coup de projecteur sur l'entité

Chaque année, une seule ville en Belgique est choisie pour être « Ville des Mots ». En 2016, ce sera Péruwelz ! Du 12 au 20 mars, notre ville sera animée dans le but de jouer avec les mots et la langue française.

Durant sept jours, des spectacles, des animations, des événements et des installations inédites investiront la ville.



Des projets seront réalisés avec des habitants et des artistes, des événements d'envergure et tout public ouvriront et clôtureront la semaine, des installations plastiques jalonnent les rues, des spectacles en lien avec la thématique des mots, de la poésie ou de la langue française seront programmés dans la ville de Péruwelz et à Arrêt 59.

Le programme complet sera bientôt révélé... Ce qui peut déjà être révélé, c'est que Dan Gagnon, le plus belge des humoristes québécois sera de la partie.

Infos complémentaires auprès d'Arrêt 59 au 069/454248

Cercle patoisant

Les 29, 30 janvier, à 19h30 ainsi que le 31 janvier 2016, à 16 h, la Cie des Sources présente «La bête est fatiguée», comédie en deux actes de Philippe Danvin. PAF : 8€, 5€ pour les étudiants et gratuit pour les moins de douze ans.

Infos et réservations au 069/774230 ou au 0497/190076.

Par ailleurs, venez rejoindre l'équipe du Cercle Patoisant péruwelzien, les vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 février 2016 à l'Arrêt 59 pour la 44^{ème} édition de la revue. Vous découvrirez plusieurs sketches relatant anecdotes et autres blagues, intermèdes chantés et nombreuses histoires drôles. Bref, un agréable moment de détente et de bonne humeur.

Prix : adulte 8€, enfant 4€. Réservation des places possible au café L'Orient Express ou au guichet le jour des représentations.

Infos auprès du président, Georges Hocq au 0493/260387.

A venir à Condé...

Le vendredi 22 janvier 2016, la ville de Condé-sur-l'Escaut accueillera le concours de chant de jeunes talents «Y'a de la Voix» à la salle Henri Bois à partir de 18h30. Le concours proposera deux catégories : les «kids» réservée aux moins de 16 ans, et les adultes pour les plus de 16 ans.

Les participants seront jugés une première fois à l'aveugle par un jury composé de cinq personnes dont des professionnels de la chanson, confortablement installés dans leur fauteuil. Si trois jurés sur cinq sont conquis et se retournent, le candidat aura la chance de pouvoir accéder à l'étape suivante et proposera plus tard dans la soirée une seconde prestation. Qui remportera le titre du meilleur jeune talent à Condé-sur-l'Escaut ?

On vous attend nombreux afin de le découvrir, en plus l'entrée est gratuite !

En partenariat avec France Bleu Nord et Top Régie.

9. Agenda

Banquets, réceptions, fêtes et soirées d'associations

« Harchies-Crèches » fête ses vingt ans

Vendredi 8 janvier à 19h, Vous êtes cordialement invités à la remise des prix du 20ème concours de crèches le vendredi à la salle communale d'Harchies. De beaux cadeaux attribués. Un bon moment de convivialité à partager dans la joie et la bonne humeur Infos : Elisabeth Ballant : 069/578556.

Remise des prix du concours de façades

Samedi 16 janvier à 15h, au local des Berniguanes (rue du Château à Bernissart)

Organisation : les Berniguanes. Infos : Astrid Colmant : 0479/711447.

Dîner de la Saint-Valentin

Menu : apéritif - soupe normande - cocktail de fruits de mer à la mandarine - sorbet au melon - pavé de jambon au miel, thym, romarin, graines de moutarde, gratin dauphinois et légumes de saison - dessert et café. PAF : 32€/adultes, 15€/5-12 ans.

Dimanche 14 février à 12h30, à la salle communale d'Harchies.

Organisation : les Stroumpfettes. Infos : Julie Moreau. 0479/866871.

Lotto Bingo

Nombreux lots dont un lave-vaisselle, petite restauration.

Samedi 27 février, au local des Berniguanes (rue du Château à Bernissart)

Organisation : les Berniguanes. Infos : Astrid Colmant : 0479/711447.

Repas de Printemps

Menu : apéritif - couscous 3 viandes - dessert et café. PAF : 20€/adultes, 12€/enfants.

Dimanche 6 mars à 12h30, à la salle communale d'Harchies. Réservation souhaitée.

Organisation : FPS. Infos : Jeannette Portogallo : 069/578854.

Banquet annuel du Cercle horticole

Dimanche 13 mars à 12h30, à la salle communale d'Harchies.

Organisation : Cercle horticole « Le Réveil ». Infos : Rose Marie Willemart : 0472/735947.

Environnement/Nature/Jardinage

Visites guidées des Marais d'Harchies

Le **premier samedi** du mois à 9h et le **troisième samedi** du mois à 13h30.

Lieu de rendez-vous : devant l'Eglise au clocher penché de Pommeroeul. Durée : 3h. P.A.F. : Gratuit pour les membres Natagora, 3 € non membres et 1,5 € pour les - de 15 ans et les + de 65 ans

Infos : CRIE 069/581172.

Conférences du Cercle horticole

Samedi 23 janvier : Les pois, fèves et haricots (par J-P Hanotier)

Samedi 20 février : Agencement d'un potager (par J-V Degand)

Samedi 19 mars : Elevage de cailles (par O. Bienfait)

Les conférences se déroulent à 19h, à la taverne des Genêts, à Blaton (rue des Sapins). Organisation : Cercle horticole « Le Réveil ».

Infos : Rose Marie Willemart : 0472/735947.

Noces d'or

Dulieu Jean et Guéry Anne, le 4 décembre 1965

Cornet Walter et Sarot Odette et, le 4 décembre 1965

Procureur Jacques et Rigaut Berthe, le 4 décembre 1965

Bak Léonard et Paridaens Ginette, le 18 décembre 1965

Ridoux Jean-Claude et Giera Christiane, le 31 décembre 1965

Noces de diamant

Vanderstraeten Gaston et Rigaut Anne, le 24 septembre 1955

Deruelle Robert et Sailliot Yvette, le 17 décembre 1955

Noces de brillant

Defossé Roger et Verset Betty, le 4 novembre 1950

Verkain Roger et Lefèvre Ivonne, le 9 décembre 1950

Enfants

Bal des enfants

De 11 à 12h, spectacle « Les Déménageurs » pour les enfants à partir de 3 ans ; à partir de 16h30 : Poopsy pour les enfants à partir de 6 ans. Studio photos des Bemimages, sculpture de ballons, buvette et petite restauration. PAF : 4€.

Mardi 9 février, à la salle communale d'Harchies.

Organisation : Accueil Temps Libre de Bernissart. Infos : Carine Platiau : 069/590070.

Cortège de Carnaval

Départ de la Place de Bernissart à 15h, collation pour les enfants.

Samedi 13 février.

Organisation : les Berniguanes. Infos : Astrid Colmant : 0479/711447.

Loisirs

Amical Seniors Blaton

Les jeudis 21 janvier, 18 février et 17 mars, à la salle communale d'Harchies.

Organisation : Amical Seniors Blaton Infos : Michèle Menu : 0474/435559

Ecoles

Marché de Pâques et portes ouvertes de l'école communale de Pommeroeul

Vendredi 18 mars, dès 15h30.

Portes ouvertes de l'école communale de Ville-Pommeroeul

Vendredi 29 avril, dès 15h30

10. Flash-back



Berni en chœur au Home le Beaugency



Berni en chœur au Home Petit Gobert



Soirée Années 80



Berni en chœur au Home L' Aurore



Séance d'information pour les indépendants
chez Mer et Sable à Ville-Pommeroeul



Journée Accueil Temps Libre



Marche Adeps





Parc en couleurs



1^{er} novembre à Blaton



Halloween à Blaton



Féerie d'hiver en roulettes
à Harchies



Cérémonies du 11 novembre

